

ALTTA

Reprofilage de la piste Bruyère TIGNES (73)

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°3 : Plan de situation au 1/25 000ème

Annexe obligatoire n°4 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°5 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°7 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les cours d'eau

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

Annexe complémentaire n°4 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

17 juillet 2026

Réf. : 2023162

Le tableau suivant apporte le détail des incidences attendues du projet sur l'environnement auxquelles fait référence le formulaire CERFA n° 14734*04. L'analyse des effets cumulés est détaillée en annexe complémentaire n°4. En cas d'incidence(s) notable(s), le tableau indique la ou les mesures que le pétitionnaire s'engage à mettre en œuvre pour que celles-ci soient Evitées, Réduites et/ou Compensées conformément à la séquence E.R.C prescrite par le code de l'Environnement. **À ce titre, les travaux feront l'objet d'un suivi environnemental. Les mesures sont détaillées dans les pages suivant le tableau.**

HEMATIQUES		INCIDENCES BRUTES (AVANT MESURES)	NIVEAU D'INCIDENCES BRUTES	MESURES D'EVITEMENT (ME) ET/OU DE REDUCTION (MR)	INCIDENCES RESIDUELLES (APRES MESURES)	NIVEAU D'INCIDENCES RESIDUELLES	MESURES DE COMPENSATION (MC)	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT (MA) ET MODALITES DE SUIVI (MS)
Ressources								
Prélèvements d'eau		Aucun prélèvement d'eau en phase travaux et/ou en phase exploitation liée au projet.	NUL	-	-	-	-	-
Masses d'eau souterraines et superficielles		Aucune incidence en phase travaux et/ou en phase exploitation liée au projet.	NUL	-	-	-	-	-
Matériaux		Le projet permet de revaloriser des matériaux excédentaires issus d'autres travaux sur le domaine skiable/la commune de Tignes.	POSITIF	-	-	-	-	-
Ressources disponibles, équipements AEP et assainissement		En phase travaux et/ou en phase exploitation le projet n'aura aucune incidence sur la ressource en eau, et les équipements collectifs d'assainissements.	NUL	-	-	-	-	-
Biodiversité								
Trame écologique		Aucune incidence sur la trame écologique.	NUL	-	-	-	-	-
Zonages nature	Natura 2000	En phase travaux, le projet risque d'impacter les espèces du site natura 2000 à grand rayon d'action.	MOYEN	ME1- Adaptation du calendrier des travaux	Aucune.	NEGLIGEABLE	-	MS1- Suivi environnemental du chantier
	Autres zonages naturels	Aucune incidence sur les autres zonages naturels à proximité du projet.	NUL	-	-	-	-	-
Habitats		Risque de combler les zones humides en aval des travaux par la mise en suspension de fines dans l'écoulement qui sera busé.	MOYEN	MR1- Limiter le risque de mise en suspension des fines	Aucune.	NEGLIGEABLE	-	MS1- Suivi environnemental du chantier
Flore	Flore protégée et/ou menacée	Risque de destruction d'espèce protégée localisé en bordure du chantier.	FORT	ME2- Mise en défens de la flore protégée MR2- Mesure visant à maintenir un habitat favorable au Carex Bicolore	Aucune.	NUL	-	MS1- Suivi environnemental du chantier
	Espèce végétale exotique envahissante	Aucune espèce végétale exotique envahissante présente sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
Faune	Rhopalocères	Aucun enjeu relevé sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
	Odonates	Aucun enjeu relevé sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
	Faune piscicole	Aucun enjeu relevé sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
	Amphibiens	Aucun enjeu relevé sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
	Reptiles	Aucun enjeu relevé sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
	Avifaune	Risque de destruction d'espèce protégée et de dérangement en phase travaux.	FORT	ME1- Adaptation du calendrier des travaux	Aucune.	NUL	-	MS1- Suivi environnemental du chantier
	Chiroptères	Aucun enjeu relevé sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
	Autres mammifères	Aucun enjeu relevé sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
Espaces agricoles		Environ 4600 m2 d'espace agricole de pâture seront impactés par les travaux de manière temporaire.	NEGLIGEABLE	-	-	-	-	-
Espaces forestiers		Aucun espace forestier sur la zone d'étude.	NUL	-	-	-	-	-
Espaces maritimes		Projet situé en zone de montagne.	NUL	-	-	-	-	-
Risques et nuisances								

Risques technologiques		Aucun risque technologique relevé sur la zone d'étude ou à proximité ni engendré par le projet en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Risques naturels		Le projet n'est pas de nature à engendrer ou aggraver quelconque risque naturel. De par sa nature le projet n'est soumis à aucun risque naturel.	NUL	-	-	-	-	-
Risques sanitaires		Aucun risque sanitaire relevé sur la zone d'étude ou à proximité ni engendré par le projet en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Trafic routier		Augmentation temporaire du trafic sur les pistes 4x4 du domaine skiable pour le transport des matériaux sur la zone de chantier.	NEGLIGEABLE	-	-	-	-	-
Bruit		Aucun bruit généré par le projet en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Odeurs		Aucune odeur libérée par le projet en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Vibrations		Aucune vibration générée par le projet en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Emissions lumineuses		Aucune émission lumineuse générée par le projet en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Emissions								
Rejets atmosphériques		En phase travaux, poussières soulevées par le transport des matériaux et le terrassement et émissions de GES par les engins de chantier.	NEGLIGEABLE	-	-	-	-	-
Rejets liquides		Aucun rejet liquide attendu en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Effluents		Aucun effluent généré par le projet en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Déchets		Aucun déchet émis en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-
Patrimoine / Cadre de vie / Population								
Patrimoine culturel	Parc national ou naturel régional	Parc national de la Vanoise à proximité de la zone d'étude. Aucune incidence attendue.	NUL	-	-	-	-	-
	Site classé	Aucun enjeu.	NUL	-	-	-	-	-
	Monuments historiques	Aucun enjeu.	NUL	-	-	-	-	-
	Site patrimonial remarquable (AVAP...)	Aucun enjeu.	NUL	-	-	-	-	-
	Inventaire du patrimoine bâti	Aucun enjeu.	NUL	-	-	-	-	-
	Sites archéologiques	Aucun enjeu.	NUL	-	-	-	-	-
	Site inscrit	Aucun enjeu.	NUL	-	-	-	-	-
Activités humaines		Aucune incidence sur les activités humaines en phase travaux ou exploitation.	NUL	-	-	-	-	-

Le respect de la mise en œuvre de la mesure sera suivi dans le cadre du suivi environnemental du chantier (MS_1).

ME2 : MISE EN DEFENS DE LA FLORE PROTEGEE

TYPE DE MESURES					PHASE D'APPLICATION DE LA MESURE				
E	R	C	A	S	Phase de conception	Phase de travaux	Phase d'exploitation		
THÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE CONCERNÉE					Paysage et patrimoine	Milieux physiques	Biodiversité	Pollutions et nuisances	Environnement humain

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MESURE

Les travaux auront lieu à proximité de stations d'espèces protégées, il s'agira de les mettre en défens afin d'éviter tout risque de destruction.

DESCRIPTION DE LA MESURE

La mesure consistera à installer des dispositifs physiques de mises en défens au droit des zones écologiquement sensibles qui sont attenantes aux zones de travaux.

Les linéaires de mises en défens seront mis en place conformément aux tracés indiqués sur les cartes figurant pages suivantes.

Les dispositifs mis en place seront constitués de piquets reliés par un filet de chantier ou par un ruban de clôture.

L'installation de chaque dispositif sera réalisée par l'écologue en charge du suivi environnemental des travaux ou en présence de celui-ci. Une fois mis en place, chaque dispositif de mise en défens sera photographié.

Sur chaque dispositif sera accrochée une affichette plastifiée sur laquelle sera rappelée l'interdiction de travaux au sein de chaque périmètre, ainsi que la nature du ou des enjeux écologiques qui a (ont) justifié sa mise en place.

L'action réalisée sera consignée dans un compte-rendu d'intervention.



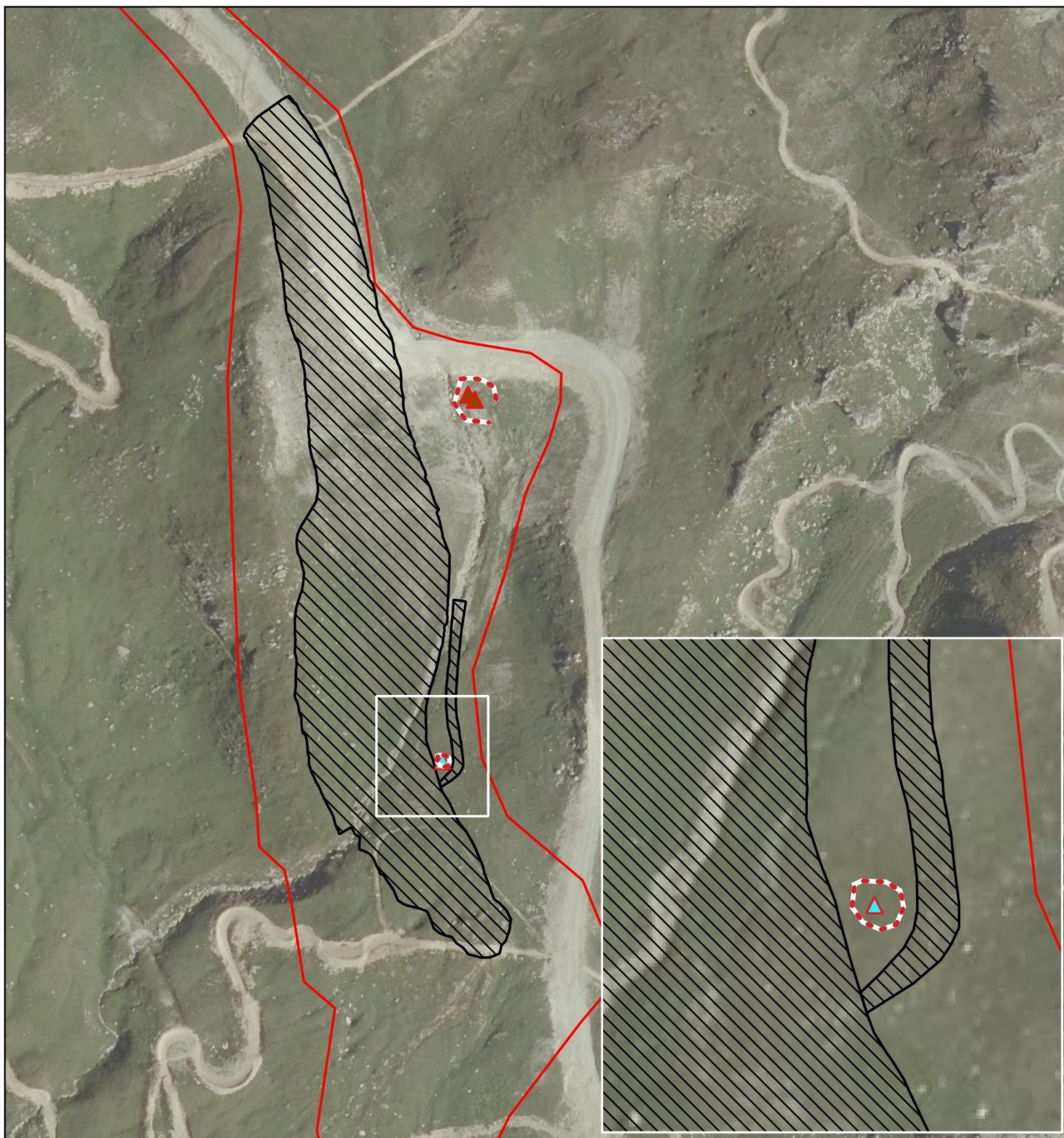
Exemple de dispositif de mise en défens d'une zone humide -
Photo : KARUM

BUDGET ESTIMATIF DE LA MESURE

Inclus dans le coût du suivi de chantier.

MODALITES DE SUIVI DE LA MESURE

Le suivi de la mise en œuvre de la mesure, comme l'évaluation de son efficacité, sera inscrit au suivi environnemental du chantier (MS_1).

**Légende**

-  Zone d'étude
-  Emprise travaux
-  Mise en défens

Flore protégée

-  *Carex bicolor* All., 1785
-  *Carex ornithopoda* subsp. *ornithopodioides* (Hausm.) Nyman, 1882



Échelle : 1:1 600

0 30 m

Conception: KARUM n°2023162 / Z.LACOMBE
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2024)
et du SCAN25® - IGN - (2022)
Source de données : KARUM
Date : 16/07/2026

MR1 : LIMITER LE RISQUE DE MISE EN SUSPENSION DE FINES

TYPE DE MESURES					PHASE D'APPLICATION DE LA MESURE				
E	R	C	A	S	Phase de conception	Phase de travaux	Phase d'exploitation		
THÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE CONCERNÉE					Paysage et patrimoine	Milieux physiques	Biodiversité	Pollutions et nuisances	Environnement humain

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MESURE

La réalisation du projet nécessitera de buser et de canaliser un écoulement identifié comme un fossé d'écoulement des eaux de fonte et de précipitation temporaire.

Des zones humides sont présentes en aval des travaux à environ 200 m.

Il s'agira d'éviter le transport des fines par l'écoulement des eaux dans le fossé.

DESCRIPTION DE LA MESURE

Les travaux de busage devront être réalisés en période sèche lorsque le fossé est à sec pour éliminer tout risque de transport de matière mises en suspension vers les zones humides en aval.

BUDGET ESTIMATIF DE LA MESURE

Inclus dans les coûts du projet

MODALITE DE SUIVI DE LA MESURE

Le respect de la mise en œuvre de la mesure sera suivi dans le cadre du suivi environnemental du chantier (MS_1).

MR2 : MESURE VISANT A MAINTENIR UN HABITAT FAVORABLE AU CAREX BICOLORE

TYPE DE MESURES					PHASE D'APPLICATION DE LA MESURE				
E	R	C	A	S	Phase de conception	Phase de travaux	Phase d'exploitation		
THÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE CONCERNÉE					Paysage et patrimoine	Milieux physiques	Biodiversité	Pollutions et nuisances	Environnement humain

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MESURE

La réalisation du projet nécessitera de buser et de canaliser un écoulement identifié comme un fossé d'écoulement des eaux de fonte et de précipitation temporaire.

Une station de Carex bicolore à été identifiée à proximité de ce fossé.

Il s'agira de garder une topographie à proximité de cette station de flore protégée qui permettra de maintenir un habitat favorable à la présence de cette espèce.

DESCRIPTION DE LA MESURE

L'écoulement sera busé en aval de la station de flore protégée identifiée.

Sur sa partie amont, il sera canalisé. Ces travaux devront permettre de garder un replat autour de la station de Carex bicolore avec un débordement possible de l'écoulement permettant des variations d'eau sur ce replat.

Ainsi, le milieu restera favorable à la présence du Carex bicolore.

BUDGET ESTIMATIF DE LA MESURE

Inclus dans les coûts du projet

MODALITE DE SUIVI DE LA MESURE

Le respect de la mise en œuvre de la mesure sera suivi dans le cadre du suivi environnemental du chantier (MS_1).